





Comment contester une expertise demandée par le CSE ou le CSE central?





L'employeur peut contester



Comment?

en saisant le **juge judiciaire**



dans les 48h

à compter de la délibération du CSE décidant le recours à l'expertise



Comment?

en saisant le **juge judiciaire**



dans les 48h

à compter de la désignation de l'expert par le CSE



le coût prévisionnel,

l'étendue ou la durée de l'expertise

Comment?

en saisant le **juge judiciaire**



dans les 48h

à compter de la notification à l'employeur du coût prévisionnel de l'expertise, l'étendue et la durée de l'expertise



le **coût final**

de l'expertise

Comment?

en saisant le **juge judiciaire**



dans les 48h

à compter de la notification à l'employeur du coût final de l'expertise